

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DE-AP) en cursus partiel

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme permettant de bénéficier d'allègements
- Être âgé de 17 ans minimum
- Être admis aux épreuves de sélection.

Calendrier

Début de formation : dépend du diplôme initial, se référer au site internet

Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation : De 4 600 € à 6 900 € selon le diplôme initial

Délais d'accès

3 à 4 mois

Modalités d'accès

Sélection conformément à la réglementation en vigueur

Contact

À Colmar
03 89 21 22 50

Référent handicap :
03 89 21 22 50

Objectifs

- Accompagner et soigner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- Apprécier de l'état clinique de la personne et mettre en oeuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants.
- Entretenir de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- Transmettre des observations, quels que soient l'outil et les modalités de communication.

Contenu

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

Allègement ou dispense de certains modules de formation selon diplôme initial.

DE AS 2005

Ce parcours comporte **812H de formation** : 420H de formation théorique et 392H de formation clinique.

DE AS 2021

Ce parcours comporte **721H de formation** : 301H de formation théorique et 420H de formation clinique.

CAP AEPE

Ce parcours comporte **1 176H de formation** : 581H de formation théorique et 595H de formation clinique.

TPADV

Ce parcours comporte **1 169H de formation** : 574H de formation théorique et 595H de formation clinique.

TPASMS

Ce parcours comporte **1 218H de formation** : 623H de formation théorique et 595H de formation clinique.

DEAES 2016 (y compris AMP, AVS)

Ce parcours comporte **1 169H de formation** : 574H de formation théorique et 595H de formation clinique.

DEAES 2021

Ce parcours comporte **1 071H de formation** : 476H de formation théorique et 595H de formation clinique.

ARM 2019

Ce parcours comporte **1 148H de formation** : 553H de formation théorique et 595H de formation clinique.

Ambulancier 2006

Ce parcours comporte **1 170H de formation** : 575H de formation théorique et 595H de formation clinique.

Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, classes inversées, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques, exercices d'application.

Modalités d'évaluation

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DE-AP).